

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1)

Six cents francs.

motif (2)

Paiement aux clercs méritants - mois de décembre

Gatarayihwa

250

Lagim Bangabo

100

Tulmeshwa

250

600

RUHENGARI



17352

A

Ruhgeli

le

1/12/

1954

Le (3)

Ct. CAC

G. Roumer

Vu payer: Le ou les témoins,

Livre de caisse n° 968

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

I 1 Mulera 250

I 1 Kibali 250

I 1 Bouhoma 100

600

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1)

Trois cents francs.

motif (2)

salaires mois de novembre et
de décembre au chef C-EC.
 $2 \times 150 = 300$

A

Ruhgeli, le 30/11/ 1954

Le (3)

Ct. CAC.

L'ordonnateur =

Vu payer : Le ou les témoins,

Livre de caisse n° 967

(1) en toutes lettres.

(2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.

(3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

4

TERRITOIRE DE RUHengeri - Hôpital de Ruhengeri
- Extraction de melasse -

CHEFFERIE

Budget : Chap : III Art. 2 litt. b.

Bon de commande

Ch: Amendavi - Ruhengeri

2 fûts pétrole -	à 1.600,-	3.200,-
1 fût huile de palme à.	2.400,-	2.400,-
200 kg riz à	10,50 -	3.150,-
1.000 kg haricots à.	4,50 f	4.500,-
1.000 kg pois à	4,50 f	4.500,-
Total		17.750,-

Pr Lengeri, le 24.XI/54.19

soixante sept mille sept cent cinquante francs.

Nous prions, Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une facture par bon de commande.

H. LEMAY
H. LEMAY